



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Équipement, logement, transports et espace : personnel

Question écrite n° 50221

Texte de la question

M Jacques Limouzy expose à M le ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace qu'un projet de statut des ingénieurs des travaux publics de l'État est en préparation depuis de nombreuses années et qu'il semble que tant lui-même que son administration centrale n'y soient pas défavorables. Il lui demande donc quelles peuvent être les difficultés impérieuses qui s'opposent à la publication de ce statut par Mme le Premier ministre.

Texte de la réponse

Reponse. - Un projet de réforme statutaire du corps des ingénieurs des travaux publics de l'État, issu d'un long travail mené en concertation avec les organisations syndicales représentatives, a été transmis aux ministres du budget et de la fonction publique en novembre 1990. Ce projet prévoit notamment la revalorisation indiciaire du premier niveau de grade et la création d'un troisième niveau de grade justifiée au regard des responsabilités de direction et des fonctions de haute technicité exercées par les ingénieurs en chef. Ce projet de réforme ne se coule pas exactement dans le cadre du protocole fonction publique, notamment au regard de l'échéancier arrêté. Le travail interministeriel se poursuit. Il s'agit de pouvoir assurer que les modalités d'application du protocole de la fonction publique permettront de prendre en compte, dans le respect du calendrier arrêté, la spécificité des corps techniques de l'équipement.

Données clés

Auteur : [M. Limouzy Jacques](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50221

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : équipement, logement, du transport et espace

Ministère attributaire : équipement, logement, du transport et espace

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 novembre 1991, page 4675